

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 71 (1932)
Heft: 26

Artikel: La semaine de la bonté
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-224655>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

QUELQUES EPIGRAMMES

De Gombauld, contre un glouton :
Il mange tout, ce gros glouton,
Il boit tout ce qu'il a de rente :
Son pourpoint n'a plus qu'un bouton,
Mais son nez en a plus de trente.

Epitaphe d'une avare, par Scarron :
Cy-gît qui se plut tant à prendre
Et qui l'avait si bien appris,
Qu'elle aimait mieux mourir que rendre
Un lavement qu'elle avait pris.

Voici une épigramme, de Pons de Verdun, sur la médecine :

Dieux ! que la médecine est belle !
Jugez-en par deux aperçus :
Les bobos sont au-dessous d'elle
Et les maux graves au-dessus.

En voici une de Guichard sur La Condamine qui était sourd et faisait partie de l'Académie :

Le sourd La Condamine, en pleine Académie,
S'endormait un beau jour, et tandis qu'on lisait,
Piron était présent : Piron soudain s'écria :
« La Condamine dort comme s'il entendait ! »

Le fait n'est pas historique, car on sait que Piron « ne fut rien pas même académicien ».

De Joseph Despaze, contre le critique Geoffroy :

Sa colère, au hasard, s'est longtemps déchaînée :
Tout Paris le connaît, tout Paris le berna :
Du tambour en un mot il eut la destinée,
Et dut le bruit qu'il fit aux coups qu'on lui donna.

A la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e, le maître de l'épigramme fut Ecouchard Lebrun. Il en a eu deux vers qui sont exquises. Ainsi sur une tragédie de *Stuart* :

Ton drame est triste et froid; tes vers sont désastreux.
Ah ! le sort des Stuarts est d'être malheureux !

A Baour-Lormian qui avait dit :
Lebrun de gloire se nourrit,
Aussi voyez comme il maigrit.

Il fait cette aimable riposte :
Sottise entretient la santé ;
Aussi Baour s'est toujours bien porté.

Pour finir, citons ce quatrain d'Henri Murger sur Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, qui était borgne :

Quand Buloz, au tombeau, sera près de descendre,
Rien ne pourra le retarder :
Il n'aura qu'un œil à fermer
Et pas d'esprit à rendre.

Enfin de Juste Olivier, ce charmant quatrain :
Un peu de dispute ranime
Foin des gens toujours endormis !
La discorde serait un crime,
Mais se disputer est permis.

CALCULATEUR

M . Babbage, qui appartient, en Angleterre à l'Institut scientifique, est le père de la première machine à calculer.

Il l'a remaniée, modifiée, améliorée jusqu'à en faire une pure merveille.

Un jour, il déjeuna avec le général Rawlinson, lequel le pria de lui expliquer ce qui l'avait poussé à réaliser son invention.

M. Babbage sortit du papier, un crayon et commença.

— Vous allez comprendre... Prenons comme exemple le mot *cheval*. Il a sept lettres...

— Pardon. Six ! interrompit le général.

— Non, non... Sept.

Par politesse, Rawlinson n'insista pas. Le professeur poursuivit :

— Inscrivons un chiffre sous chaque lettre. 1, 2, 3, 4, 5, 6. Tiens, c'est exact. Le mot n'a que six lettres.

Puis, désinvolte et charmant :

— Au fait, voilà l'explication que vous me demandiez. J'ai inventé ma machine parce que je ne sais pas calculer.

Originale enseigne. — A Paris, rue Bolivar, au coin de la rue Belleville un cordonnier a fait inscrire sur le tableau de sa devanture, en grandes lettres : « Clinique Savatologique ».

LE NOVICE

UN jeune homme vient d'acheter sa première voiture automobile, une Citroën 9 CV dont il est très fier et qu'il ne conduit pas encore avec une vertigineuse virtuosité. Il ne connaît pas bien la manière d'éviter les chiens, les bœufs, les troupeaux, et les randonnées que l'on peut faire avec lui ne manquent jamais d'imprévu ni de péripéties. Il invite un à un les camarades de son âge à l'accompagner, mais ceux-ci ont toujours mille prétextes pour ne pas se rendre à l'invitation et s'en tirent comme ils peuvent, en déclarant qu'ils ne sont pas libres ou qu'une promenade en auto, avant ou après le repas, leur donne le mal de mer ou le tournis. L'autre jour, un jeune imprudent, pris au dépourvu, et qui, dans la circonstance, n'a pas su trouver assez tôt une tangente pour se dérober, n'a pas réussi à échapper à l'invitation. L'automobiliste novice lui proposait de faire avec lui un long circuit à travers les pomiers et les arbres fruitiers surchargés de fleurs que le printemps avait pris soin de pavoiser spécialement pour leur agrément. Ils coucheraient à l'hôtel et ce serait un inoubliable voyage. Tout ce que l'invité trouva à dire pour ne pas froisser l'amour-propre de son obligeant ami, ce fut qu'il n'aimait pas séjournier à l'hôtel où :

« L'on trouve des punaises
Bien aises
De pouvoir d'un jeune étranger
Manger ».

L'intrépide automobiliste insista, en se moquant de la pusillanimité de son camarade.

— Un amateur d'auto n'a peur de rien, dit-il, viens, ou je croirai que tu n'es pas un homme, mais une poule mouillée.

Il fallut céder. L'apprenti-as se mit au volant, fit grincer les vitesses, prit le départ avec une assurance qui voulut s'affirmer peu à peu. Le conducteur appuya sur la pédale d'accélération, écrasait au passage les canards, les oies, mettait en capilotade les chiens et les poulets. Tout à coup, patatras, l'auto rentra en plein dans un arbre qui, par hasard, se trouvait à proximité d'une pinte. Les deux occupants firent la culbute sur la pelouse et se relevèrent, par miracle, indemnes l'un et l'autre.

Le chauffeur, apercevant la pinte, s'écria joyeusement :

— Ça tombe bien, nous allons dîner là.

Alors son passager, froidement, un peu inquiet, lui demanda, en ramassant son chapeau :

— Mais quand il n'y a pas d'arbre, comment fais-tu pour t'arrêter ?

Constatation tardive. — César, le photographe bien connu, est sur le pas de la porte de sa boutique en train d'attendre la clientèle, quand, soudain, la petite Mme G. arrive en coup de vent. Elle, si calme, si placide, d'habitude, a l'air furieux.

— Qu'y a-t-il pour votre service, chère madame ? s'empresse aimablement César.

— Monsieur, répond Mme G., sur un ton de colère concentrée, je viens vous dire que les photographies que vous nous avez faites l'autre jour sont affreuses, horribles, épouvantables...

— Eh! ce n'est pas possible !

— Oui, monsieur, c'est comme je vous le dis. Ainsi, mon mari a absolument l'air d'un singe !

Mais César de répliquer tout aussitôt avec le sourire :

— Té ! Que voulez-vous que j'y fasse, moi, chère madame... Il fallait vous en apercevoir avant de l'épouser, cet homme !

MADEMOISELLE SUZANNE

MADEMOISELLE Suzanne a déjà atteint trente-trois ans et elle ne s'est pas encore décidée à se marier. Elle est jolie, pourtant, intelligente, sérieuse et elle possède toutes les qualités qui pourraient faire d'elle une ménagère accomplie, une maman modèle, une épouse parfaite. Comme elle est à la tête d'une dot assez rondelette, plusieurs partis avantageux se sont déjà présentés, elle n'a pas même daigné les examiner. Ses amies, toutes plus ou moins bien mariées, plus ou moins heureuses, cherchent

à comprendre la raison de cette obstination à rester dans le célibat et insistent auprès d'elle pour que Suzanne ne renonce pas à ce qu'elles appellent euphémiquement : « les joies de la vie conjugale ».

Celle qui s'acharne le plus à lui faire grief de son entêtement est une infortunée dont le mari, homme violent et emporté, la délaissait pour passer le meilleur de son temps au cabaret, rentre le dimanche soir de mauvaise humeur et fait trembler toute la maison avec ses jurons quand il gravit l'escalier.

Cette jeune femme, qui mériterait un sort meilleur, se résigne à sa lamentable destinée et c'est de bonne foi qu'elle conseille à son amie de se marier, parce que c'est l'usage, parce que le célibat vous à une solitude pénible, parce que, enfin, on y est, à ses yeux, hors des voies normales.

Un jour qu'elle venait de faire une suprême tentative auprès de Suzanne pour l'engager à renoncer à sa situation qui ne lui vaudra, selon elle, que des déceptions et des amertumes, son amie lui répondit :

— Pourquoi voulez-vous que l'on ne soit pas célibataire par vocation ? Je me plais dans ma situation et je ne vois pas ce que je pourrais envier à mes camarades mariées : j'ai mon chien qui aboie continuellement après moi, j'ai mon chat qui a le plus détestable caractère qui se puisse voir et qui est constamment en promenade hors du logis. J'ai mon perroquet qui jure comme le matelot qui me l'a vendu. J'ai mes poissons rouges qui sont d'une ingratitudine noire et d'une indifférence absolue pour toutes les preuves d'affection et de sollicitude que je leur fournis.

Qu'est-ce que je pourrais bien avoir de plus avec un mari ?

Courrier de François Vatel. — Voici, donnés par un docteur, les sept commandements de la table. Je ne vous en dirai pas plus long, ils répondent à vos questions :

- I. — A heures fixes tu mangeras
Chaque jour régulièrement.
- II. — Ton menu tu composeras
De plats simples sans condiments.
- III. — Tous tes soucis déposeras
Avec ton premier coup de dents.
- IV. — Tes aliments tu mâcheras
Lentement et soigneusement.
- V. — Après tes repas, marcheras,
Mais, attention, modérément.
- VI. — Tout apéritif tu fuiras
Et les digestifs mêmement
- VII. — Enfin, cent sept ans tu vivras
Si tu suis mes commandements.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

ON a établi la semaine de la bonté. C'est une heureuse innovation. Pendant huit jours, les grandes personnes s'efforcent de commettre une bonne action quotidienne, comme le font les scouts toute l'année. Ceux qui ont essayé d'être bons, de cette bonté foncière qui comporte l'indulgence envers les faibles, la douceur à l'égard des humbles, la générosité envers les pauvres, la justice à l'égard des ennemis, la correction dans les rapports avec tout le monde, la déférence à l'égard d'autrui, savent seuls le mérite des vaillants et loyaux petits scouts qui trouvent, eux, le moyen de commettre une bonne action chaque jour, c'est-à-dire trois cent soixante cinq fois par an.

Vous rendez-vous compte de ce que c'est que d'être bon ? Si nous nous mettions tous à être bons immédiatement, ce serait un tel bouleversement, une telle révolution sociale, un tel changement dans les mœurs, que la terre se déviendrait aussitôt le paradis terrestre. La semaine de bonté si nous l'observons tous, serait déjà ce qu'un humoriste appelait la semaine des quatre jeudis, c'est-à-dire la semaine des invraisemblances, des inouïsmes, du renversement de toutes les habitudes et de toutes les traditions, de l'excentrique et de l'imprévu.

Toutes les routines seraient culbutées, toutes les utopies changées en réalité. On verrait des voisins, plaidant depuis des années et se ruinant

au sujet d'un mur mitoyen, se donner l'accolade et reconnaître leurs torts réciproques. On verrait des fonctionnaires avoir des égards pour le public, des députés vouloir gagner leurs honoraires, les domestiques obéir respectueusement, les époux envoyer par la fenêtre le browning dont ils attendaient l'occasion de se servir. On verrait le cocher avoir des prévenances pour son cheval, les receveurs à genoux devant les contribuables. On verrait des travailleurs refuser le salaire qu'ils n'ont pas gagné parce qu'ils n'étaient pas en train. On entendrait des médecins dire à un malade : « Vous n'avez rien » et, en le voyant mettre la main à la poche pour payer sa consultation : « Vous ne me devez rien puisque je ne vous ai été daucune utilité. » On verrait des commerçants rembourser leurs clients des bénéfices exagérés qu'ils ont prélevés. On ne verrait plus que des choses étonnantes, prodigieuses, invraisemblables.



LES CANONS CONTRE LA GRÈLE

SITUÉ à peu près à égale distance entre Nyon et Yverdon, le village de Louvigny appartient au cercle du même nom et en forme l'une des trois communes. A l'époque dont nous parlons, il était peuplé presque exclusivement par les rejetons de quatre ou cinq grandes familles dont les plus notables étaient celles des Rouget des Sautier. Depuis l'avènement du canton de Vaud à l'indépendance, c'était dans ces deux familles que se recrutaient les députés au Grand Conseil représentant Louvigny dans la députation du cercle. Cette députation comptait trois membres et la tradition voulait que chaque village désignât l'un d'eux. Pendant les trente dernières années, le député de Louvigny avait toujours été un Sautier. Aussi les Rouget commençaient-ils à trouver que cette permanence du mandat dans la tribu rivale frisait l'usurpation et le privilège. C'était plus particulièrement l'opinion de Constant Rouget, agriculteur d'une quarantaine d'années, l'homme le plus marquant de la famille et qui aspirait depuis longtemps à remplacer à Lausanne le député régnant.

Entre l'un des deux cents et quelques députés qui s'assemblent chaque année deux ou trois fois à Lausanne pour perfectionner la législation du canton de Vaud et contrôler le gouvernement, apparaissait à Constant Rouget comme une félicité de premier ordre. Il se représentait volontiers la figure qu'il ferait sur les bancs recouverts de vieux velours vert de la Cité, suivant avec attention les débats parlementaires, se levant pour approuver ou rejeter une proposition, frayant avec les hommes politiques en renom, allant serrer la main des membres du gouvernement et recevant d'eux ces marques d'amitié ou de respect que refusent rarement les mandataires à ceux qui les nomment. Il ne savait pas encore s'il jouerait un rôle actif dans les délibérations ; la nature ne l'avait pas doué d'une grande facilité de parole. Mais si tout le monde voulait parler au Grand Conseil, les discussions n'en finiraient pas. Le député actuel, Victor Sautier, n'avait pas prononcé un seul discours depuis trente ans. Il n'en était pas moins un député avisé et considéré, que ces Messieurs de Lausanne ne manquaient jamais de consulter quand ils voulaient connaître l'opinion de la campagne, et qui obténait d'eux tout ce qu'ils pouvaient lui accorder.

Essayer de supplanter Victor Sautier de haute lutte eût été une entreprise condamnée d'avance à l'insuccès. Constant Rouget s'était souvent dit qu'il ne fallait pas y songer. Mais le « père Sautier » avait soixante-cinq ans ; il se plaignait de rhumatismes ; déjà, aux dernières élections, il avait fait mine de déposer son mandat et ne l'a-

vait conservé que sur les instances réitérées de ses électeurs. Dans une année, la question se poserait de nouveau et chaque jour, au travail, aux repas, le soir dans son lit, Constant Rouget supputait les chances qu'il aurait de le remplacer. Il s'en ouvrit à sa femme, non moins ambitieuse que lui, et à laquelle le titre de grand'concierge n'aurait pas déplu.

La succession s'ouvrit inopinément et beaucoup plus tôt qu'on ne l'aurait cru. Neuf mois avant les élections générales, frappé d'une apoplexie, Victor Sautier succombait après de courtes souffrances, et un long convoi funèbre l'accompagnait au champ du repos. Au retour du cimetière déjà, on se demandait qui lui succéderait au Grand Conseil. On faisait des allusions à tel ou tel candidat, en évitant ce qui aurait pu compromettre ou avoir un caractère trop précis. Mais en rapprochant ce qui se chuchotait dans les pintes ou dans les caves de ce qui se disait plus librement dans les familles, on découvrait facilement qu'il y avait à Louvigny quatre candidats possibles : deux Sautier, Jules et François, beaux-frères du défunt, mais beaucoup plus jeunes que lui ; deux Rouget, le municipal Constant et son cousin Vincennet. Chacun de ces candidats représentait un nombre considérable de vaches, de champs, de prés, de vignes et de créances ; mais il était manifeste qu'au point de vue des biens meubles et immeubles, de la hauteur de la courtine et de l'épaisseur du rentier, François Sautier, le syndic, l'emportait de beaucoup sur les trois autres.

Je ne sais quel auteur a dit qu'il se déployait souvent au village, pour de petites affaires locales autant de diplomatie que dans les grands congrès européens, et qu'un syndic de commune montrait parfois plus de ruse et de finesse qu'un Metternich, un Bismarck ou un Talleyrand. Dans cette occasion, Constant Rouget fit preuve d'une connaissance du cœur humain qui eût fait honneur à un psychologue. Jules Sautier, se dit-il, est un homme fier et orgueilleux, et en même temps timide qui ne peut souffrir l'idée même d'un échec. Je vais écrire, au *Mercredi vaudois*, qu'on parle de lui comme candidat au Grand Conseil. Pour ne pas être discuté et critiqué pendant plusieurs semaines, il se hâtera de déclarer qu'il n'est pas candidat. On le prendra au mot. Quant à Vincennet, sa femme est jalouse. Julie — c'était l'épouse de François Rouget — qui est son amie, ne manquera pas de lui représenter toutes les tentations qui attendent à Lausanne les maris que les sessions du Grand Conseil séparent de leurs moitiés. Elle lui rappellera ce qui est arrivé à ce garnement de Jean Cornevaux et comment les farces qu'il faisait à la capitale ont obligé sa femme à divorcer.

Les suppositions de Constant étaient justes et son plan machiavélique réussit à souhait. Cité comme candidat, Jules Sautier écrivait au *Mercredi* pour démentir et « décliner la candidature ». Et Julie excita si bien la femme de Vincennet que celui-ci dut promettre qu'en aucun cas il ne se laisserait nommer député. Mais Julie Sautier se douta d'où venait le coup, et se promit bien que Constant Rouget ne recueillerait pas le fruit de sa malice.

Jules et Vincennet étant écarter, restait François Sautier, riche, considéré, célibataire, rusé comme un Apache et tout à fait décidé à servir à la tribu des Sautier le mandat qu'ils exerçaient depuis trente ans. Insensiblement on vit se former à Louvigny deux clans, dont l'un ne jurait que par François, tandis que pour l'autre, Constant, était le grand homme. A Louvigny même, les chances de François Sautier étaient bonnes. Mais dans le village voisin du même cercle, à Saumont, Constant Rouget avait un beau-frère, homme influent, qui lui rallierait facilement la majorité des électeurs.

Le troisième village, le Treynoir, où l'on était conservateur, comme à Saumont et à Louvigny, on était radical, jetterait, en cas de divisions, l'atout qui déciderait de la partie. Mais ces gens du Treynoir, sournois et capables, à ce qu'on disait à Louvigny, de toutes les noirceurs,

étaient dans le cas, si ceux de Louvigny se malfaient entre eux, de mettre en avant un candidat de leur commune et de profiter des circonstances pour enlever un second siège de député. En sondant le terrain au Treynoir, Constant et François ne recueillirent que de vagues promesses. Le syndic de l'endroit, propriétaire du vieux château féodal, vestige de l'ancienne noblesse vaudoise, accusait les radicaux de conduire l'Etat à la ruine : « Les plus modérés, disait-il, sont les plus dangereux, en ce qu'ils inspirent au peuple une fausse confiance. » Le vieux gentilhomme voyait de bon œil la Croix-Bleue et la Croix-Blanche, bénissait le ciel de ce qu'on n'apercevait pas encore la fumée d'une locomotive des fenêtres de son castel et répétait volontiers aux paysans que l'impôt était plus lourd à supporter que l'ancienne dîme.

(A suivre.)

B. Grivel.

L'Ange Bleu passe pour la dernière fois au Bourg cette semaine ; aussi tous ceux qui n'ont pas encore eu l'occasion de voir ce film généralement considéré comme le chef-d'œuvre du cinéma parlant allemand se doivent de ne pas le manquer. Chef-d'œuvre également du célèbre metteur en scène Josef von Sternberg, **Der Blaue Engel** a permis à Emil Jannings et Marlene Dietrich de faire deux inoubliables créations en interprétant les rôles du professeur Rath et de Lola. Tirée d'une nouvelle de Heinrich Mann « Der Professor Unrath », ce film a rencontré partout un immense succès, et bien que parlé et chanté en allemand a réussi à tenir l'affiche pendant une année à Paris. Un résumé français passe sur l'écran au début du film.

Pour la rédaction
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Pour lutter contre la mévête des **VINS VAUDOIS**
demandez un

GIRARDOR
Vermouth exquis à base de
VIN VAUDOIS

PHOTOGRAPHIE

PHOTOS GROUPES, NOCES, CARTES POSTALES
AGRANDISSEMENTS en noir et couleurs
TRAVAUX D'AMATEURS

RIPONNE 4 (à côté de la Viennoise) **LAUSANNE** 5 % aux lecteurs du journal
R. MICHEL

KOCHER
Rue du Pont 7
Lausanne
tailleur 1^{er} ordre
mesure, confection

**promet beaucoup,
et tient tout autant
faites-en l'expérience !**

HERNIEUX
Adressez-vous en toute confiance aux spécialistes :
Margot & Jeannet
BANDAGISTES
Riponne et Pré-du-Marché, Lausanne